

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.



Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

#### ENTIEREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; **LINABESTOS** est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

**LINABESTOS** est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### **COUTE PEU**

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# IL FAUT GUÉRIR

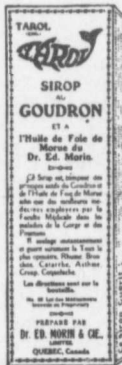
---

## VOTRE RHUME

---

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL, soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence: 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : " A. A. F. Q. " ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et scutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00

Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.

Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

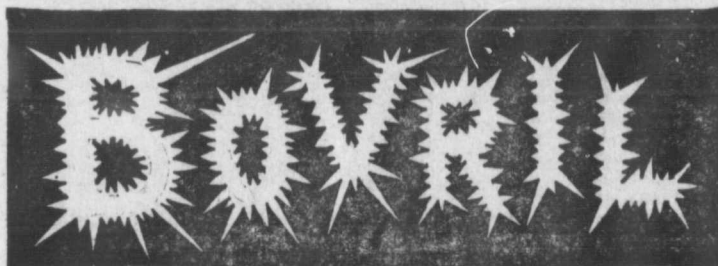
Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.



## UNE BOUTEILLE QUI ÉPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de Bovril dans la cuisine fait aussitôt baisser les comptes du boucher. Il augmente considérablement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le Bovril.



---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 97. — Les Quarante-Heures, 97.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE: Septième Centenaire, 98. — LITURGIE ET DISCIPLINE : De l'altération des formules de prières indulgenciées ; Oraison après les Litanies de la Sainte-Vierge, 102. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE : 102. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 105 ; France, 105 ; Suisse, 107. — LES LIVRES, 108.

**Bulletin social :** DOCTRINE : La leçon des fêtes de la foi, 109. — FAITS ET ŒUVRES : Séance d'action sociale catholique à Saint-Isidore, 111.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 octobre. — XIX ap. Pent. et 4 oct. Du dim.  
Lundi, 23. — De la férie.  
Mardi, 24. — De la férie.  
Mercredi, 25. — SS. CHRYSANTHE ET DARIE, martyrs.  
Jeudi, 26. — S. ÉVARISTE, pape et martyr.  
Vendredi, 27. — Vigile de SS. Simon et Jude.  
Samedi, 28. — SS. SIMON ET JUDE, apôtres, *2<sup>e</sup> cl.*  
Dimanche, 29. — XX ap. Pent. et 1 nov. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

23 octobre, St-Gilles. — 25, Frères de Ste-Marie. — 27, Asile St-Michel. — 29, Beaumont.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### SEPTIÈME CENTENAIRE

#### I

La famille religieuse qui célèbre ce glorieux anniversaire s'appelle l'ordre des Frères-Prêcheurs — nom qu'elle a toujours porté et qu'elle a justifié par un apostolat de sept cents ans. Ce nom lui a été donné par un Pape, ainsi que l'écrit le Père Lacordaire : " Lorsque Dominique de Guzman vint à Rome pour le Concile de Latran (1212), il se proposa d'obtenir du Pape un *ordre d'hommes* qui eussent l'office et le nom de Prêcheurs. Il se passa même à cette époque un fait remarquable. Innocent III, qui venait d'encourager Dominique par une approbation verbale, eut besoin de lui écrire. Il appela un secrétaire et lui dit : " Ecrivez telle chose au Frère Dominique et à son compagnon", et, s'arrêtant un peu, il dit : " N'écrivez pas ainsi, mais en cette manière : " Au Maître Dominique et aux Frères-Prêcheurs . "

C'est bien ce que Dominique avait proposé de fonder, et c'est bien ce précieux instrument qu'il légua à l'Eglise en mourant. La Providence l'avait admirablement préparé pour cette tâche, et peu d'hommes exécutèrent ses desseins avec un zèle et un empressement plus marqués, et un succès plus durable.

Elle l'avait fait naître en Espagne, dans les montagnes de la vieille Castille. âpres et sévères, qui ont donné à ce pays des caractères si fermes et si fortement trempés. Dominique grandit d'abord sous l'œil vigilant d'une mère qui fut aussi jugée digne des autels, et plus tard sous la protection d'un oncle prêtre qui prit soin de l'initier aux premières connaissances divines et humaines. L'université de Palencia le garda dix ans, et, une fois prêtre, il devint chanoine du chapitre d'Osma.

C'est de là qu'il partit un jour pour le Midi de la France accompagnant son évêque, en mission diplomatique pour le compte du roi de Castille. Il tomba en plein pays hérétique. Les histo-

riens nous ont laissé un tableau bien sombre de ces contrées qui vivaient alors dans l'anarchie. L'hérésie des Albigeois et des Van-  
dois n'était pas autre chose qu'une renaissance du manichéisme, avec son double principe créateur, l'un du mal et l'autre du bien ; d'où la négation de l'Incarnation, de la Rédemption, du mérite, de la grâce, de la nécessité des sacrements, par conséquent destructive de toute vie chrétienne et surnaturelle. Et comme il arrive habituellement chez les sectaires, une fois l'autorité de l'Eglise niée et rejetée, c'était le pillage de ses biens et la destruction de ses temples et de ses monastères. Telle était la terrible épreuve par laquelle passait alors le Languedoc. La foi n'allait pas tarder à sombrer tout-à-fait.

Dominique éprouva une pénible impression à la vue de ce spectacle et aussi de l'insuffisance des moyens employés pour arrêter les progrès de l'incendie. Il résolut alors de consacrer ses forces et son zèle à la tâche de défendre et de restaurer la foi dans les âmes. Son évêque le lui permit volontiers, et l'évêque Foulque de Toulouse l'encouragea fortement dans cette voie. Foulque resta l'ami et le protecteur des Frères aussi longtemps qu'il vécut.

C'était une difficile entreprise que venait de faire le Vénérable Père, mais les apôtres n'avaient-ils pas accompli une tâche plus ingrate encore ? Il se fit pauvre comme eux, rejetant tout l'appareil de pompe et de luxe des légats ses prédécesseurs ; il allait à pied, n'ayant pour bagage que ses livres et un bâton de voyageur ; il acceptait le pain qu'on lui offrait dans le logis qui lui donnait l'hospitalité. Mais surtout il s'appliquait à prendre contact avec les hérétiques. Saint Dominique était un homme de science ; il avait la parole facile, l'esprit clair et lucide ; il connaissait admirablement bien les épîtres de S. Paul, qu'il lisait assidûment ; il ne craignait pas la contreverse, au contraire il la recherchait. Ce fut tout son travail durant plusieurs années. Il allait de Toulouse à Fanjeaux et à Castelnau-dary, prêchant, discutant, défendant la foi, la faisant germer dans les âmes qui ne la possédaient pas encore, la cultivant dans celles qui la possédaient déjà pour la faire grandir davantage. Une belle moisson de vie chrétienne allait naître sous ses pas. Tels furent les débuts de Dominique.

Quelques disciples l'avaient suivi et pris part à ses luttes. Comme le succès ne fut pas toujours aussi grand et spontané que l'auraient voulu ces apôtres si actifs et si zélés, Dominique conçut alors le projet de fonder cet ordre d'hommes qui recevraient l'office de la prédication. L'idée était nouvelle, peut-être audacieuse et téméraire, car la prédication appartenait de droit aux évêques. Mais il y avait alors dans l'Eglise comme un vague désir d'une institution de ce genre et un besoin pressant d'apostolat. Les populations plus instruites entendaient souvent les fauteurs d'hérésies; des idées nouvelles, fausses, dangereuses s'insinuaient dans les esprits plus ouverts. Les campagnes étaient plus peuplées, et les évêques, jusque-là les maîtres de l'enseignement doctrinal, ne suffisaient plus à la tâche d'enseigner. C'était pourtant leur droit et leur devoir: "Allez et enseignez toutes les nations", et nul jusqu'alors n'avait songé à le leur contester. A peine si, de temps à autre, des hommes comme S. Bernard avaient-ils accepté la mission de prêcher en leur nom. Mais, un ordre entier, c'était beaucoup entreprendre. Dominique, qui était un humble et un fort, savait que Rome pouvait lui accorder cette faveur. Mais Rome était loin, à Rome le chef de l'Eglise s'appelait Innocent III, et le dernier Concile de Latran, pour parer à l'inconvénient de la multiplicité sans cesse croissante des ordres religieux, avait décrété qu'aucune nouvelle approbation ne serait accordée désormais.

Dominique ne put donc obtenir qu'une approbation verbale et les encouragements du pontife. Il retourna dans le Languedoc reprendre ses travaux avec les nouveaux disciples qui étaient venus augmenter le nombre de la petite famille. Elle ne fut jamais nombreuse, cette petite famille, au temps du vénérable patriarche. Ce ne fut qu'au lendemain de sa mort, sous son successeur le Bienheureux Jourdain de Saxe, que l'ordre prit cette extension merveilleuse qui lui permit de couvrir toute l'Europe de ses légions de Prêcheurs.

Entre temps, saint Dominique avait fondé à Prouille un monastère pour les jeunes filles pauvres dont la foi était le plus en danger; il avait donné le Rosaire à ses compagnons; il avait accepté de l'évêque Foulque la toute petite cure de Fanjeaux. Fanjeaux, humble hameau que l'on voit encore aujourd'hui et qui



nous rappelle les premiers labeurs du Bienheureux Père. C'est là en somme que fut confiée à la terre la première semence de la famille dominicaine, là qu'elle prit racine et commença de sortir de terre. C'était humble et modeste, mais encore aujourd'hui quand la Providence y conduit quelque dominicain, celui-ci baise avec respect le sol qui reçut la trace des pas de Dominique de Guzman. Un peu plus tard, il accepta une maison dans la ville de Toulouse. Son nom, sa réputation se répandait dans tout le Languedoc ; la foi commençait à se ranimer sous son souffle puissant et fécond, et les catholiques, grâce à l'assistance de Simon de Montfort, reprenaient possession de leurs biens, les églises s'ouvraient de nouveau et les monastères étaient mieux protégés et défendus.

Innocent III venait de convoquer un nouveau Concile de Latran pour 1215. Dominique entreprit encore une fois le voyage de Rome pour faire de nouvelles instances auprès du Pape. Ses désirs purent enfin se réaliser, car un événement considérable allait favoriser ses desseins. A Rome où passent les grands souffles de l'Esprit-Saint, on venait de constater et d'affirmer publiquement que les prélats ne suffisaient plus à la tâche d'annoncer la parole de Dieu; on leur enjoignait donc de choisir des hommes de science, de piété et de zèle pour les aider, par conséquent des hommes aptes à remplir l'office de la prédication, lesquels visiteraient avec sollicitude les peuples confiés à leur soin et les édifieraient par leur piété et par leurs exemples." (1) C'était la teneur d'un décret nouveau, mais il contenait tout entier le projet de Dominique, mieux encore l'idée en germe du programme de l'action des Frères-Prêcheurs durant les siècles de services rendus à l'Eglise. Aussi Dominique va-t-il enfin recevoir cette approbation tant désirée. Cependant, dans l'intervalle, Innocent III était mort. C'est Honorius III qui signera la bulle qui donnera à l'Ordre son existence canonique.

Une tâche plus grande allait maintenant surgir, mais l'intelligence, la volonté, l'âme même de saint Dominique allait grandir dans la même proportion.

fr. TH. C.

---

(1) Labbe—Concilia, t. XI, p. 131.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

## DE L'ALTÉRATION DES FORMULES DE PRIÈRES INDULGENCIÉES

On a demandé à Rome si les formules de prières enrichies d'indulgences par le Saint-Siège, perdent ces indulgences si on y fait quelque changement ?

Par un décret du 22 juin 1916, le Saint-Office déclare que les formules de prières, louanges, invocations et autres, perdent absolument les indulgences qui leur sont appliquées par toute addition, réduction ou interpolation.

Le décret fait remarquer que ces formules enrichies d'indulgences, ayant été soumises à un examen sérieux, ce serait un manque de respect et undanger, allant facilement jusqu'à l'abus, d'enlever, d'ajouter ou de changer tant soit peu le sens primitif.

## ORAISON APRÈS LES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Q. — Aux prières du mois du Rosaire, j'ajoute, après les litanies de la Sainte Vierge, l'oraison de l'office pour la fête du Saint-Rosaire. De passage chez un confrère, je m'aperçois que c'est l'oraison *Concede* qu'il récite. *Quid ?*

R. — D'après l'édition typique du Rituel Romain, publié par ordre de Pie X, il y a, à la fin des litanies de la Sainte Vierge, quatre formules, *pro temporis diversitate* : celle du temps où nous sommes présentement est le verset *Ora pro nobis sancta . . .* et l'oraison *Concede*.

Il semble donc que votre confrère est plus en règle que vous.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Les fêtes du Troisième Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada. — Lundi et mardi, les 16 et 17 octobre, des fêtes imposantes ont marqué, à Québec, la célébration du Troisième Centenaire de l'Établissement de la Foi au Canada par les Récollets Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et Pacifique Duplessis, arrivés à Québec, avec Champlain, en juin 1915.

Ces fêtes ont été dignes du grand anniversaire commémoré si heureusement, en ces deux jours, par le peuple canadien. L'Église, l'État, et toutes les classes de notre société ont tenu à rendre hommage, dans un accord unanime et touchant, à la mémoire glorieuse de nos premiers missionnaires.

Les fêtes ont débuté lundi matin, par une messe pontificale célébrée par S. E. le Cardinal Bégin, à la Basilique.

Son Eminence était assistée de Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval, comme prêtre-assistant, des RR. PP. Etienne et Adolphe, capucins, comme diacres assistants, et des RR. PP. Jean-Joseph et Odoric, franciscains, comme diacre et sous-diacre d'office.

Assistaient au chœur, NN. SS. Gauthier, archevêque d'Ottawa, Roy, archevêque de Séleucie, Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Sinnott, archevêque de Winnipeg, Cloutier, évêque de Trois-Rivières, Brunault, évêque de Nicolet, Chalifoux, auxiliaire de Sherbrooke, Dugas, vicaire général de Saint-Boniface, Ross, vicaire général de Rimouski, Bolduc, P. D., de Rimouski.

Le chapitre de Québec était représenté par Mgr C.-A. Marois, doyen, MM. les chanoines Laflamme, Gagné, Lindsay, Miville, Arsenault, Gignac, Hallé et Huard.

Parmi les autres membres du clergé présents on remarquait les T. Révérends Pères Carrière, S. J., Lemieux, C. SS. R., Charlebois, O. M. I., Lefebvre, S. J., Debeauquesne, des Pères de Saint-Vincent de Paul, Gauthier et Hersy, eudistes, M. l'abbé R. Lagueux, curé de Saint-Roch, M. le chanoine Laflamme, de St-Hyacinthe, R. P. Maurice, capucin, curé de Limoilou, MM. les abbés D. Pelletier, curé de Bienville, C. Roy, du Séminaire de Québec, M. Filion, curé de Saint-Raymond, J. Saint-Denis, de Montréal, et un nombre considérable d'autres prêtres de la ville et de l'extérieur.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Brosseau, aumônier du Mont Saint-Louis à Montréal. Le prédicateur prit pour texte : " Gratias Deo super inenarrabili dono Dei ", et pour sujet : " Les actions de grâces que le peuple canadien doit rendre à Dieu en ce jour, et comment il doit les rendre. "

Dans l'après-midi il y eut une grande démonstration sur la Place d'Armes, à peu près sur l'emplacement de l'ancien monastère des Récollets. Son Eminence le Cardinal Bégin et l'honorable P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur de la province, y firent le dévoilement du monument érigé par la générosité des catholiques du Canada pour commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la foi dans notre pays. Des discours y furent prononcés par Son Eminence le Cardinal Bégin, Sir P.-E. Leblanc, Sir Lomer Gouin, Sir A.-B. Routhier, président du Comité général, et M. H.-E. Lavigneur, maire de Québec.

Le soir, à l'Université Laval, une grande séance littéraire et musicale vint clore cette première journée de fête. Sa Grandeur Mgr Roy et M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire, y furent les principaux orateurs.



Le lendemain, la mauvaise température ayant empêché les démonstrations extérieures au pied du Monument, les fêtes se sont continuées dans la grande salle de l'Université Laval.

Dans l'avant-midi les élèves des couvents de la ville, sous la présidence de l'honorable M. Cyr.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, vinrent témoigner leur reconnaissance aux premiers Missionnaires Récollets, qui furent en même temps les premiers instituteurs du pays, par une démonstration touchante en même temps que gracieuse. Dans l'après-midi, ce fut le tour des élèves du Séminaire, du Collège de Lauzon, de l'Académie Commerciale et des écoles des Frères de la ville.

A ces deux réunions d'enfants, Son Eminence le Cardinal Bégin assistait, ainsi que Mgr Béliveau, Mgr Roy, Mgr Brunault et plusieurs ecclésiastiques éminents. Des discours ont été prononcés par M. C.-J. Magnan, Mgr Béliveau, l'hon. M. Cyr. Delâge et M. l'abbé Camirand, du Séminaire de Nicolet.

La dernière démonstration qui vint clore, mardi soir, cette série de fêtes grandioses, fut celle de la jeunesse catholique, à l'Université Laval. Les orateurs, qui parlèrent au nom des jeunes, MM. Oscar Hamel, Pierre Audet, Alphonse Pouliot et Eugène Dussault, firent, tour à tour, de belles et éloqu岸tes professions de foi. NN. SS. Roy, archevêque de Séleucie, et Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, ont, ensuite, adressé la parole aux jeunes, Monseigneur de Séleucie leur donnant de sages conseils, et Monseigneur de Saint-Boniface leur exposant, en quelques mots, la situation scolaire au Manitoba.

**Noces d'or sacerdotales.** — A la fin du mois dernier, M. l'abbé Bernard Bernier, ancien aumônier du Bon-Pasteur célébrait au Cap Saint-Ignace, où il est retiré, ses noces d'or sacerdotales. Ces fêtes, tout intimes qu'elles furent, avaient réuni un grand nombre de prêtres, désireux de manifester toute leur estime pour le digne jubilaire et de chanter avec lui l'hymne de l'action de grâces.

M. l'abbé Bernier chanta la grand'messe, assisté de ses deux neveux, MM. les abbés Omer Fortin, vicaire à Saint-Georges de Beauce, et A. Bernier, séminariste.

Le sermon de circonstance a été donné par M. le chanoine L. Dumais, supérieur du Collège de Sainte-Anne.

Nous sommes heureux de redire au vénéré jubilaire : *Ad multos annos.*

**A l'Hotel-Dieu.** — Les élections du chapitre chez les RR. Sœurs de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, de Québec, ont eu lieu vendredi, le 13 octobre.



Les nouvelles dignitaires sont : Mère Marie du Calvaire, supérieure ; Mère Saint-Laurent, assistante ; Mère Marie du Rosaire, maîtresse des novices ; Mère Catherine de Saint-Augustin, hospitalière ; Mère Saint-Dominique, dépositaire de la communauté ; Mère Saint-Maxime, dépositaire des pauvres, et Mère Saint-Eugène, 7ième conseillère.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Benoît XV et les prisonniers civils français.** — Il est un détail de l'action diplomatique de S. S. Benoît XV qu'il faut rappeler, détail sur lequel tous les journaux "neutres" ou anticléricaux français font le silence, c'est le nombre de prisonniers civils des départements envahis qui ont pu revenir en France, grâce à l'intervention du Pape.

D'après le journal suisse, la *Tribune de Genève*, 97,753 Français, internés par les Allemands, ont été rapatriés et sont passés par Genève. Voici, toujours d'après la *Tribune de Genève*, le détail de ce total : 19,540 hommes, 45,834 femmes, 21,895 enfants de moins de quatre ans.

Or, répétons-le encore une fois, c'est à l'unique intervention du Pape Benoît XV que tous ces Français doivent d'avoir leur liberté. Sûrement un pareil service compte.

**Encore une intervention pour ceux qui souffrent.** — Une Commission de catholiques des provinces françaises du Nord, actuellement occupées par l'Allemagne, s'était rendue à Rome pour supplier le Saint-Père de vouloir interposer ses bons offices dans le but d'obtenir que les prisonniers français, pères de quatre enfants, originaires des mêmes provinces occupées, et dont la captivité remonterait à dix-huit mois écoulés, fussent transférés en Suisse.

Toujours prêt à se dépenser pour soulager les victimes de la guerre, quels que soient leur pays ou leur religion, le Pape s'est empressé d'adopter cette proposition dont le résultat serait, en raffermissant la santé de leurs chefs, de sauvegarder plus sûrement l'avenir d'un grand nombre de familles françaises.

Sur le champ, des négociations furent engagées auprès des autorités allemandes, qui accueillirent volontiers cette proposition, à condition, toutefois, que le gouvernement français accepterait de faire jouir de la même mesure les prisonniers allemands qui se trouveraient en des conditions identiques.

Le gouvernement français a donné immédiatement le consentement désiré ; et voilà que d'autres gouvernements ont aussi manifesté le désir d'être compris dans la combinaison proposée.

Les négociations se poursuivent maintenant avec le gouvernement suisse pour obtenir son assentiment et au sujet de la place à trouver pour ces nombreux hôtes.

Et c'est ainsi que par la bienfaisante intervention du Saint Père, bien des milliers de prisonniers seront remis en liberté.

**Septième centenaire de l'Ordre de Saint Dominique.** — Il y aura, le 22 décembre prochain, sept cents ans que l'Ordre de Saint-Dominique existe officiellement dans l'Eglise. C'est en effet, le 22 décembre 1216, que le Pape Honorius III accorda à saint Dominique et à ses Compagnons, avec le titre et la mission de Frères-Prêcheurs, les Bulles de confirmation canonique.

Le Rme P. Théissling, maître général de l'Ordre, est le soixante-seizième successeur de saint Dominique.

Cet anniversaire, en d'autres temps, eut donné lieu à des fêtes splendides en Europe : mais la guerre qui sévit presque partout va nécessairement mettre obstacle à la célébration immédiate du centenaire dans la plupart des provinces de l'Ordre.

#### FRANCE

**Pourquoi pas les évêques.** — On a dernièrement décoré de la croix de la Légion d'Honneur les maires de villes épiscopales ravagées par l'ennemi. On a fort bien fait car ces hommes avaient fait leur devoir, parfois, au péril de leur vie.

Ce qui est loin d'être bien, c'est qu'à l'exception d'un, Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, on a ignoré les évêques dans cette distribution de décorations. C'est une grave injustice, car les évêques, en ces temps sombres de l'invasion des Barbares, n'ont pas été moins méritants que les maires. Ils ont été, comme leurs prédécesseurs du cinquième siècle, les véritables " défenseurs de la cité " ; et pour protéger les malheureuses populations de leur ville épiscopale, leur parole a eu généralement bien plus de poids, en face des exactions allemandes, que la parole des maires. La preuve, c'est que, dans les plus grandes détresses, c'est toujours vers eux que le peuple a tourné les yeux.

Les évêques, c'est vrai, ne travaillent pas pour un bout de ruban ; mais une telle abstention est quand même injuste et choquante. Elle est loin d'honorer ceux qui en sont coupables.

**Nouvel évêque de Pamiers.** — M. le chanoine Pierre Marceillac, curé de St-Jérôme, à Toulouse, a été nommé évêque de Pamiers.

Né en 1863, à Grenade-sur-Garonne, ordonné prêtre en 1888, professeur au séminaire de Toulouse, de 1888 à 1896, vicaire à St-Jérôme, de 1896 à 1898, à la cathédrale, de 1898 à 1904, curé de Seysses, de 1904 à 1905, professeur de théologie morale au grand séminaire de Toulouse, de 1906 à 1907, curé archiprêtre de Villefranche-de-Lauragais, en 1907, il devint, en 1912, curé de St-Jérôme de Toulouse.

Il sera sacré le 28 octobre, dans la cathédrale de Toulouse, en même temps que Mgr Jean Reynaud, évêque de Gernia et auxiliaire de Toulouse, par S. G. Mgr Germain, archevêque de Toulouse.

Sur le siège épiscopal de Pamiers il succède à Mgr Izart, transféré sur le siège archiépiscopal de Bourges en remplacement de Mgr Du Bois nommé archevêque de Rouen.

**Sacre de l'Evêque d'Ajaccio.** — Mgr Fabre, évêque de Marseille, assisté de NN. SS. Castellan, archevêque de Chambéry et Maurin, évêque de Grenoble, tous deux originaires comme lui du diocèse de Marseille, a donné à Mgr Simeone, supérieur du Petit Séminaire de Marseille, la consécration épiscopale.

Étaient en outre présents NN. SS. Bonnefoy, métropolitain d'Aix; Guillibert, évêque de Fréjus; Dom Gaubey, abbé mitré de Sainte-Marie-Madeleine. L'imposante cérémonie s'est déroulée dans la cathédrale, somptueusement décorée et illuminée, devant des milliers de fidèles. Dans le vaste chœur de la cathédrale étaient tous les chanoines du chapitre avec le vicaire capitulaire d'Ajaccio, l'archiprêtre de Corte et plus de cent prêtres de Marseille, Ajaccio et de tout le Sud-Est.

Mgr Simeone est le second prêtre marseillais appelé en ces dix dernières années à gouverner l'Eglise de Corse. Le premier Mgr Olivier, mourut en 1906, quelques semaines après son élection et sa consécration à Rome par Pie X.

**Pertes des Pères Blancs.** — Les Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, comptent actuellement 18 des leurs tués au feu, 3 morts d'épuisement sous les drapeaux, 3 réformés pour leurs blessures et un certain nombre de blessés dans les ambulances.

#### SUISSE

**Le maître général des Dominicains.** — Le Chapitre général des Frères-Prêcheurs s'est réuni à Fribourg pour l'élection du nouveau Maître général en remplacement du Rme Père Cormier. Il s'est ainsi rassemblé en territoire neutre afin que tous les représentants des diverses provinces de l'Ordre pussent être présents.

Le Chapitre a élu au premier tour de scrutin le R. P. Louis Theissling, de la province de Hollande.

Le R. P. Theissling est né en 1856, à Alkmaar, en Hollande. Il a fait ses études à Nimègue. En 1874 il entrait dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ordonné prêtre en 1880, il enseigna durant quelques années la philosophie, fut sous-maître des novices, prieur du couvent de Huisen, puis de celui de Nimègue. Il fut trois fois provincial. En qualité de visiteur, il a été ensuite envoyé par le Saint-Siège et par le R. P. Cormier, en France, en Belgique, en Russie, en Autriche-Hongrie, en Pologne, aux Indes, au Pérou, aux Antilles, au Canada et aux Etats-Unis, pour s'occuper des intérêts de l'Ordre.



Le R. P. Theissling remplace un Orléanais, le vénérable P. Cormier, qui avait terminé son temps de charge et n'avait pas accepté, à cause de son grand âge, de continuer ses fonctions.

Après la guerre désastreuse, dont l'issue et les conséquences ne sont guère visibles encore, une rude tâche de reconstitution s'imposera au nouveau général.

### LES LIVRES

CLAUDE MANCEY. *Un coin de province à l'avant. Jean-Louis, le petit Français* Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-18. Prix : 1.25 franc.

Ce n'est pas un mince titre, pour cette œuvre aussi patriotique que littéraire, d'être préfacée par un maître dont la mort prématurée met en deuil les lettres françaises. Ce sont peut-être les dernières pages écrites par l'illustre académicien : "Oui, ce petit livre est exquis, nous dit Emile Faguet. Il sonne le vrai. Il y a, dans celui qui l'écrit, un sens admirable de la vérité et de la mesure. Il n'y a pas un mot déclamatoire sur ces 160 pages... L'auteur est un vrai patriote, il sait ce que c'est que le patriotisme... Il connaît au juste la nature humaine — et la nature française."

C'est un don rare que de savoir écrire des livres riches d'observations, de sentiments élevés, attrayants et prenants pour le monde de la jeunesse.

Cet ouvrage de Claude Mancey charmera les jeunes garçons, et le gentil héros, Jean-Louis, le petit Français, deviendra leur idole.

PAUL DUDON. *La Syrie à la guerre.* Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Broch. in-12. Prix : 0.50 franc.

Les événements survenus dans les Balkans, l'invasion de la Serbie, la route entr'ouverte à l'Allemagne sur Constantinople, donnent à ces pages sur la Syrie une actualité qu'il serait puérile de méconnaître. L'auteur escompte donc le triomphe des Alliés? Sans aucun doute, et il a raison. Voilà pourquoi, s'appuyant sur l'histoire, puis étudiant le rôle réservé à la France, en Syrie, au point de vue économique, politique et religieux, il indique très nettement les droits qui appartiennent à notre patrie en cette affaire. Au cours de sa démonstration, dont l'intérêt ne se ralentit pas un seul instant, l'auteur est amené à redresser certaines erreurs de notre politique, particulièrement en ce qui concerne le Protectorat religieux en Syrie. Il le fait avec calme, avec le calme qui sied à la vérité, et par ce raisonnement très simple : le Protectorat religieux de la France en Syrie comporte des obligations ; ces obligations, c'est un devoir de les remplir. Et l'auteur montre comment, dans quelle mesure, il s'agira de procéder.



---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LA LEÇON DES FÊTES DE LA FOI

Québec a vécu de grandes heures pendant ces deux jours du 16 et du 17 octobre, où le peuple canadien a tenu à rendre un solennel hommage de reconnaissance à Dieu et à nos premiers missionnaires, les Récollets, au pied du Monument de la Foi, érigé sur l'antique Place d'Armes, à la mémoire de ces immortels héros de l'Évangile en notre pays.

La leçon de ces grandes fêtes est à retenir.

Et, tout d'abord, constatons avec bonheur que l'hommage du peuple canadien a été un hommage eucharistique. Les fêtes d'actions de grâces du Troisième Centenaire de l'Établissement de la Foi au Canada ont été, en effet, inaugurées par le Saint Sacrifice, célébré dans notre vénérable Basilique par le Prince de l'Église Romaine, Son Éminence le Cardinal Bégin, le patriarche aimé et vénéré de la grande famille catholique du Canada, entouré de plusieurs de ses collègues de l'épiscopat, de son chapitre métropolitain, des fils de saint François, Franciscains et Capucins, et d'un grand nombre de prêtres. Dans la nef, l'État, dans la personne du représentant de Sa Majesté le Roi en notre province et des ministres fédéraux et provinciaux, s'associait, avec le peuple, au représentant de Dieu dans une commune pensée de reconnaissance et d'amour envers Jésus-Hostie.

L'hommage du peuple canadien à la mémoire de ses premiers missionnaires a donc été, aussi, véritablement national. Clergé, gouvernement, magistrature, professions libérales, commerce et industrie, peuple ouvrier, jeunes gens, enfants, toutes les classes de la société canadienne n'avaient qu'un cœur pour redire avec l'éloquent prédicateur de la messe du 16 octobre : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus*, et pour acclamer, plus

tard, d'une seule voix, au pied du Monument de la Foi, l'hommage de reconnaissance d'un peuple fidèle interprété avec autorité par Son Eminence le Cardinal Bégin, quand il a dit: "Le joli monument qui vient d'apparaître à vos regards et dont le Comité organisateur a droit d'être fier est un hommage de reconnaissance envers Dieu, auteur et consommateur de notre foi, et en même temps un hommage bien mérité offert à la mémoire bénie de nos premiers missionnaires, les Récollets, venus de France, il y a trois siècles, implanter la foi catholique en notre pays."

Cet hommage national a été, enfin, complet: c'est à Dieu, aux Récollets et à la France, qui nous a donné la foi avec la vie, que sont allées, en ces jours bénis, les expressions multiples et éloquantes de la reconnaissance canadienne. Le bel éloge de la France héroïque d'aujourd'hui, tombé des lèvres de S. H. le Lieutenant Gouverneur, au pied du Monument de la Foi, et le magnifique hommage à l'esprit de sacrifice et d'apostolat de la France éternelle, que M. l'abbé Camille Roy adressait à notre ancienne mère-patrie, au cours de l'inoubliable séance de lundi soir, à l'Université Laval, ont provoqué, tous deux, des acclamations enthousiastes.

La voix de la France n'est pas restée muette, non plus, dans ces grands jours, et Son Eminence le Cardinal Amette, archevêque de Paris, est venu dire au vénérable archevêque de Québec et au peuple canadien que là-bas, aussi, sur la vieille terre de France, terre de missionnaires et de soldats héroïques, on se souvient.

Il appartenait à la mâle et puissante éloquence de S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, de faire jaillir des siècles passés la leçon de l'avenir, *Depositum custodi*, tel est le mot d'ordre du passé à l'avenir: "Peuple canadien, garde le dépôt sacré de la foi." Pour conserver sa foi, il faut que le peuple canadien garde intacts les vérités, les œuvres et les remparts de la foi. Trois dangers menacent, chez nous, les vérités de la foi: la paresse de l'esprit, qui engendre l'ignorance religieuse et l'insouciance des choses surnaturelles; la révolte de l'esprit, cette étrange folie de l'homme discutant avec Dieu même et avec son Eglise les vérités révélées par Dieu: c'est le mal redoutable du libre examen, dont les germes flottent un peu partout dans l'atmosphère qui nous entoure; la révolte de la volonté, qui refuse

de mettre ses actes au niveau de sa foi et qui finit par rabaisser sa foi au niveau de ses actes.

Il faut aussi que le peuple conserve les œuvres de sa foi, qui sont les mœurs honnêtes, sobres, décentes, modestes, et nos belles traditions du culte de la croix, du respect du dimanche, du foyer chrétien et de sa providentielle fécondité, de l'esprit d'apostolat, si caractéristique de notre race.

Mais pour conserver sa foi, le peuple canadien doit, de plus, veiller à garder intacts les remparts de la foi : le sol, terre de nos aïeux, qui reçut comme première semence la Croix, et comme première rosée fécondante le sang de nos martyrs, et qui, par sa forte organisation paroissiale, offre à notre race d'exceptionnelles garanties de sécurité ; la langue, instrument providentiel qui garde et propage la foi : *fidus ex auditu* ; l'école, où se joue aujourd'hui le sort des nations et que vise sans cesse la haine anticléricale, chez nous comme ailleurs : on parle beaucoup des droits de l'enfant à une instruction qui lui permette de se frayer un chemin dans le monde ; il serait mieux de parler davantage des droits bien plus certains que l'enfant possède à une formation morale et religieuse qui lui permette de ne pas se tromper dans la grande affaire de son salut ; le clergé, qui fut le seul et victorieux rempart de la foi et de la nationalité, après la conquête, et qui reste toujours le représentant de Dieu auprès du peuple canadien : respect au clergé ; qu'une large place lui soit faite dans la vie sociale de la nation ; que le peuple ne cesse de suivre ses enseignements, qui sont vérité et vie.

Peuple canadien, garde le précieux héritage des ancêtres, le dépôt sacré de la foi.

*Depositum custodi !* C'est la suprême leçon des grandes et belles fêtes du Troisième Centenaire de l'Etablissement de la Foi au Canada.

A. H.

### FAITS ET ŒUVRES

#### SÉANCE D'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE À SAINT-ISIDORE

Dimanche, le 15 octobre, les paroissiens de Saint-Isidore, comté de Dorchester, ont assisté à une séance instructive d'action sociale catholique.



Malgré la température inclemente, l'église était complètement remplie, lorsque S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie et directeur général de l'Action Sociale Catholique, après quelques mots de respectueuse et cordiale bienvenue prononcés par M. le Dr Gagné, commença à exposer, en termes clairs et précis, la pensée maîtresse et le but de l'Action Sociale Catholique. Née d'une pensée d'apostolat, elle a pour but unique, dit Sa Grandeur, de semer dans les esprits des idées saines et d'entraîner les volontés à des décisions fécondes pour le salut des âmes et pour le bien de la société.

M. Adjudor Rivard, secrétaire général de l'Action Sociale Catholique, parle, ensuite, de l'organisation catholique. Il est urgent, aujourd'hui, que les laïques se groupent autour de leurs prêtres, non pour les regarder faire, mais pour leur prêter main-forte dans les combats contre le mal et dans les entreprises pour le bien. Que de tâches, en effet, le prêtre ne peut accomplir, dans une paroisse, sans le concours des laïques ! Quelle force l'union parfaite du curé et de ses paroissiens dans l'action catholique ne constitue-t-elle pas pour le bien des âmes ! L'Action Sociale Catholique s'efforce précisément de grouper solidement, sur le terrain des œuvres, prêtres et fidèles, en prenant pour base de cette union la paroisse, cette citadelle de notre foi.

M. le Dr Albert Jobin, qui prit ensuite la parole, dénonça, avec force et logique, les mensonges que renferment trop souvent les annonces des marchands d'alcool. Appuyé sur les plus sûres données de la science médicale, et s'aidant aussi des observations que lui a permis de faire son expérience personnelle, M. le Dr Jobin fit un discours rempli de conseils pratiques, particulièrement à l'usage des parents qui ont le souci de léguer à leurs enfants une constitution saine, et non un héritage de dispositions vicieuses, fruit naturel de l'alcoolisme.

M. l'abbé Maxime Fortin exposa ensuite les raisons nombreuses et fortes qui font voir la nécessité de la presse catholique et les devoirs qu'ont envers elle les fidèles de ce diocèse.

M. le notaire Fortin et M. l'abbé Rouleau, curé de S.-Isidore, présentèrent, tour à tour, les félicitations et les remerciements des auditeurs aux orateurs de cette séance d'action sociale catholique.

La bénédiction du Saint-Sacrement clôtura cette belle et bonne Journée régionale ; et les fidèles quittèrent l'église avec une notion plus claire de l'apostolat catholique et de ses obligations.



**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

**L'ANNÉE DU MILLION**

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

	ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc	1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
	1911	224	14,228	30,910	170,670.80
	1913	349	24,492	47,957	423,745.31
	1915	455	32,155	61,468	772,698.99
30 sept.	1916	491	34,715	66,042	934,003.81

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- PAR MOIS -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.88
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.78	1402.49	1870.13	2337.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1280.64	2461.64	3608.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.00	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	3 sous
de 5.00 à \$10.00	6 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 50.00	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSÈCS

BISCUITS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### VIN DE MESSE

#### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

our  
bib  
dis  
cen  
et 1

160  
qu'

mer  
tion

I

47

LA

17

Edite  
Gr  
sépult  
véque

Arti

Spé  
soiain



## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300, et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

deliers  
artis-  
argent.  
inalté-

NS  
opie.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 6502 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT TELEPHONE 2421 J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles